

Saint André magazine

La Ville Sympa...

... qui veut le rester !

Agenda

Feu d'artifice, 2^{ème} Festi'Asso, une semaine pour voir la vie en bleu, semaine de la solidarité, Zeppelin...

page 15

Zoom

Fête du jeu et rallye inter-écoles...

page 22

Brèves

Ville, quartiers et associations

page 24

Portrait

Joël Marquizeau :
le syndicat d'initiative

page 29



*Comme à la maison...
la restauration scolaire à Saint-André*



À votre service



“L'été est (presque) arrivé !”

Cette fin d'année scolaire a été riche en événements à Saint-André, grâce au dynamisme des Andrésiens qui ont une nouvelle fois prouvé que notre ville ne se résigne pas à la morosité ambiante. Pleine de talents et d'énergie elle sait les mettre en avant et c'est ce que nous avons souhaité montrer au fil des pages de votre Saint-André Magazine.

Voici venu le temps des vacances scolaires, et si nous attendons encore le beau temps, nous n'avons pas tardé pour mettre en place, comme chaque année, de nombreuses animations pour la jeunesse durant ces deux mois d'été dans nos centres de loisirs !

Et parce que l'été n'est pas synonyme de baisse d'activités et parce que toutes les familles et nos aînés ne partent pas forcément en congés, en complément de votre magazine, vous retrouverez toutes les coordonnées et les horaires d'ouverture estivale des entreprises, services et commerces andrésiens. Pratique et utile, n'hésitez pas à le consulter avant de vous déplacer.

En attendant la rentrée 2013... et 2014 !

Comme je vous l'avais annoncé en début d'année, j'ai souhaité qu'à Saint-André le retour à la semaine de quatre jours et demi ne s'effectue pas cette année mais plutôt à la rentrée scolaire 2014.

J'ai considéré en effet qu'il fallait prendre le temps de la réflexion et du dialogue afin d'écrire le meilleur projet pour nos enfants. Cette concertation est en marche, et je remercie les élus, les enseignants, les parents d'élèves et les associations qui y contribuent déjà activement.

Ce projet mobilise l'ensemble des agents de votre commune et c'est pour quoi, dans ce numéro, nous vous présentons l'un des éléments clés de notre politique éducative : la restauration scolaire.

Je vous souhaite un très bel été à Saint-André ou ailleurs, plein d'évasion, de découvertes, de rencontres familiales ou amicales, et enfin de repos, pour une rentrée en pleine forme !

Olivier Henno

Maire de Saint-André
Conseiller général du Nord

Site internet

<http://www.villesaintandre.fr>

Les services

Mairie 89 rue du Général Leclerc BP 1
59871 Saint-André CEDEX. Tél. : 03 20 63 07 50,
Fax : 03 20 63 07 54 - Horaires d'ouverture : du lundi
au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15.

Permanence état civil

Le samedi de 9 h 30 à 12 h.

Permanences juridiques

Mme Lahouste, adjointe aux services à la population,
reçoit les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis de chaque mois à partir de
16 h 15 en mairie sur rendez-vous. Rens. : 03 20 63 07 50.

Permanences du point d'accès aux droit

Avocat, notaire, huissier, juristes, associations spéciali-
sées vous reçoivent gratuitement en mairie sur RV.
Rens. : 03 20 63 07 50.

Marché

Mardi matin rue de l'église et place du Général De Gaulle.
Samedi matin esplanade face à la mairie.

Action pour l'emploi

67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 40 75 33.

Cap - centre de loisirs (siège social)

14 place du G-de-Gaulle - Tél. : 03 20 40 66 05.

Cap-crèche

36 rue Vauban - Tél. : 03 20 40 75 11.

Cap-halte-garderie "L'île aux enfants"

1 résidence des Vertes-Feuilles - Tél. : 03 20 40 87 11.

Cap-Halte-garderie "station Bour' chou"

5 rue Lino-Ventura - Tél. 03 28 36 49 72.

Cap-relais des assistantes maternelles

36 rue Vauban - Tél. : 03 20 40 70 40.

Permanence de 9 h à 11 h 30.

Centre communal d'action sociale

67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 21 81 30.

Maison de retraite le Clos fleuri

50 rue Georges-Maertens - Tél. : 03 20 21 80 80.

Mission locale

16 rue de l'Eglise - Tél. : 03 28 38 80 00.

Antenne de la CPAM

3 rue Vauban. Ouverte du mardi au vendredi,
8 h à 12 h - 13 h à 17 h et le samedi de 8 h à 12 h.

CAF (caisse d'allocations familiales)

Ouverte les lundis, jeudis et vendredis de 8h30 à 16h30

Site : www.caf.fr - 12 place du G-de-Gaulle.

Initiatives Emplois Familiaux

89, rue du Général-Leclerc.

Tél. : 03 20 51 67 16 ou ief59@wanadoo.fr,

site : www.ief59.com

Dossier

page 4



Comme à la maison...
la restauration scolaire à Saint-André

Agenda

page 16



Spectacles, activités et concerts
pour tous les goûts

Éclats de vie

page 19



Le Well Strap, vous connaissez ?

Zoom

page 22



Fête du jeu et rallye inter-écoles :
une journée mouvementée

Brèves

page 24



Ville, associations
et quartiers

"Saint-André magazine", journal d'informations municipales de la ville de Saint-André
n° 142 - Juillet - Août 2013 - Tél. : 03 20 63 07 53

Directeur de la publication : Olivier Henno - Rédactrice en chef : Valérie Prignot - Stagiaire : Jean-Louis Cid

Photos : direction de l'animation, de la culture et de la communication sauf mention contraire.

Mise en page : Agence Gribouille, contact@creagribouille.fr - Impression : La Monsoise

Retrouvez votre "Saint-André magazine" sur : <http://www.villesaintandre.fr>

Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction (textes et photos) même partielle en dehors de l'utilisation strictement prévue du copiste est interdite sans autorisation expresse.

En direct avec les services

Directeur Général des Services :
dgs@ville-saint-andre.fr

Direction des services à la population
(cimetière, élections, état-civil) :
services.population@ville-saint-andre.fr

Service Marchés Publics :
marches.publics@ville-saint-andre.fr

Service du personnel :
drh@ville-saint-andre.fr

Services Techniques :
techniques@ville-saint-andre.fr

Service enseignement
ecoles@ville-saint-andre.fr

Service des sports :
sports@ville-saint-andre.fr

Service Finances et Achats :
finances@ville-saint-andre.fr

Service communication :
communication@ville-saint-andre.fr

Secrétariat général et Affaires juridiques :
s.g@ville-saint-andre.fr

Service Animation, Culture :
animation@ville-saint-andre.fr

Cabinet du Maire :
cab.maire@ville-saint-andre.fr

Cyber Centre :
cyber.centre@ville-saint-andre.fr

Poste de police municipale :
police.municipale@ville-saint-andre.fr

Syndicat d'initiative :
si-saintandre59@sir.fr

Service jeunesse :
serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr

Service restauration scolaire :
resto@ville-saint-andre.fr

Service environnement :
environnement@ville-saint-andre.fr

Site internet et animations commerciales :
site.info@ville-saint-andre.fr

Droit des sols :
droit.des.sols@ville-saint-andre.fr

« Comme à la maison... »

la restauration scolaire à Saint-André

L'alimentation, activité physiologique de base des Hommes, a participé depuis les temps les plus anciens, à développer leur nature humaine grâce au phénomène de socialisation qui s'engage au cours de la recherche de la nourriture, de la préparation et du partage des repas.

C'est pourquoi il est capital de conserver ces moments de plaisir et de convivialité que représentent les repas, souvent négligés dans la vie actuelle.

Ils entretiennent l'essence même de notre humanité. Il est important aussi de connaître ce que l'on mange, pour ne pas simplement se rassasier. Comme l'a dit le sociologue Claude Fischeler, « *Je suis ce que je mange. Si je ne sais plus ce que je mange, je ne sais plus qui je suis* ». A Saint-André, la restauration scolaire va dans ce sens : sécurité bien entendu, mais aussi, actions pédagogiques, convivialité, plaisir de manger « comme à la maison » sont mis en avant.

La Ville Sympa...

La cuisine centrale : un gage de qualité

Manger ensemble...

Les repas pour les demi-pensionnaires de Saint-André sont entièrement préparés en interne, au restaurant scolaire Schuman. Ce choix de cuisine centrale en « liaison chaude » intègre une vision globale de l'activité restauration : la préparation, la cuisson et enfin le service. Cette organisation s'avère certes plus contraignante pour les cuisiniers mais la présentation, le goût, le rendu des mets sont préservés contrairement à la liaison froide où la production se fait sur plusieurs jours avec un service différé : on consomme les victuailles jusqu'à 5 jours après la confection.

Notre gage de qualité réside donc davantage dans l'investissement humain que dans des moyens de production centralisés » souligne Jacques Gruson, responsable de la restauration scolaire. « *Cette organisation nous permet de proposer une cuisine traditionnelle de qualité, et de garder la convivialité que l'on peut retrouver à la maison. Nous tenons à développer du bien-être : bien-être physiologique, avec une nourriture saine et appétissante, mais aussi bien-être social et moral grâce à une ambiance familiale. Les employés sont formés à l'accompagnement des enfants pendant les repas ; ce sont eux qui ont fabriqué les plats, ils ne se sont pas contentés de réchauffer une nourriture industrielle : ils ont donc une légitimité auprès des enfants.* »



Claude Wasilkowski
Conseillère déléguée
à la restauration scolaire



Jacques Gruson
Responsable de la restauration scolaire



Plus de 50 agents contribuent chaque jour à instaurer un moment de plaisir et d'apprentissage auprès des enfants qui fréquentent les deux restaurants scolaires Schuman et Peupliers. Chacun s'emploie à répondre à cette attente de plaisir avec une attention particulière à la démarche d'éducation afin d'encourager les enfants à manger de tout.

Cette volonté se traduit aussi dans les animations d'éveil au goût proposées aux enfants (voir page 8), mais elle ne délaisse pas pour autant une grande rigueur sur la sécurité, bien au contraire.

... qui veut le rester !

La Ville Sympa...

Une charte de qualité pour limiter les risques liés à l'alimentation

L'activité d'une cuisine centrale est assujettie à la mise en place d'un dossier d'agrément sanitaire européen, indispensable pour livrer les repas en plusieurs points. Il repose sur la procédure HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) qui analyse les dangers et les points critiques.

Notre charte de qualité interne implique une attention particulière portée à l'« historique » de chaque repas : suivi du nettoyage et de la maintenance, relevés de températures des frigos et des cuissons conservés 6 mois, traçabilité de tous les aliments. Ainsi, en cas d'incident, il est possible de retrouver d'où provenait le produit mis en cause.

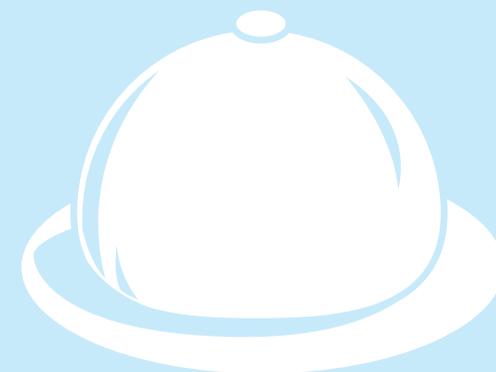
Un four nouvelle génération pour relever les défis de la cuisine centrale

Depuis la création de la cuisine centrale en 2001, la demande a progressé de **50%**. De 800 repas, la production est passée à **1 200 repas par jour** avec notamment cette année la fourniture de **90 repas supplémentaires pour les crèches et haltes-garderies**.

L'achat d'un four mixte nouvelle génération permet non seulement de répondre à ces nouveaux besoins mais aussi d'utiliser les nouvelles techniques de cuisson en « basse température ».

La capacité du four offre la possibilité de cuire un service complet de viande (soit 110 kilos environ), à des températures comprises entre 65 et 85 degrés (selon le morceau), **ce qui permet de préserver les vitamines et la tendreté de la viande, et, cerise sur le gâteau, la portion de viande diminuera beaucoup moins à la cuisson !**

Cette technologie **valide notre démarche qualité tant dans les performances obtenues que dans la maîtrise des coûts avec une baisse des consommations d'énergie**, dans la limitation des pertes à la cuisson et enfin, dans l'optimisation des tâches des cuisiniers grâce à la cuisson de nuit.



De bons produits

Dans le cadre du renouvellement des marchés publics passés par la restauration, la fourniture du pain a été attribuée à la coopérative agricole locale de Frelinghien. Il s'agit d'une approche unique dans la filière pain, une réponse à la hauteur de la demande de la ville autour des enjeux du développement durable.

Les enfants profiteront à la rentrée scolaire d'un pain de campagne au levain fabriqué à partir d'une ancienne variété de blé locale « le camp Rémy » cultivé à Quesnoy-sur-Deûle. Faire le choix de réintroduire des vieilles variétés locales dans notre consommation, c'est non seulement privilégier le goût mais aussi opter pour les circuits courts. Cette réponse alimentaire nous fait passer directement de la « fourche à la fourchette » et offre non seulement un pain savoureux avec d'excellentes qualités nutritionnelles mais aussi une empreinte écologique basse. De plus, une proposition de visite chez l'agriculteur est prévue dans le marché public : les enfants pourront par exemple assister aux récoltes. Ce dispositif novateur dans la région permettra sans nul doute aux enfants de se réapproprier leur nourriture. Enfin, cette démarche a été élargie aux légumes qui sont également achetés à des producteurs locaux.

Additifs, allergènes : grande vigilance

Afin de minimiser les risques de réactions allergiques, on évite d'utiliser à la cuisine centrale les additifs, ainsi que les huiles de palme ou d'arachide : ainsi, le nouveau pain à base de blé « camp Rémy » est confectionné **sans rajout de gluten et sans additifs**.

Pour les enfants qui ont déjà une allergie avérée, le restaurant propose un PAI (Projet d'accueil personnalisé) en liaison avec le médecin scolaire et le directeur d'école. L'enfant peut amener son plat qui sera réchauffé et servi à table avec ceux de ses petits camarades. Ainsi, il peut rester demi-pensionnaire et ne se sent pas exclu du système.



... qui veut le rester !

Une journée au resto : une organisation sans faille

Cuisiner, nettoyer, servir...

La journée au restaurant scolaire Schuman commence dès 7h30. Le temps de travail est divisé en 3 parties à peu près égales : la production des repas, le nettoyage et le service.

Au moment de la confection des repas, nous retrouvons Sylvie et Claudine, qui s'occupent des entrées, Cidalina, Ghislaine et Patricia, affectées à la légumerie, tandis que Jean-François, Ludo et Anuch se chargent du chaud. Si chaque agent a sa spécialité, ils sont toutefois polyvalents.

Chaque tâche s'effectue dans des zones bien distinctes afin de ne pas contaminer les victuailles : ainsi les légumes sont préparés dans la zone « sale » d'épluchage ; la zone « propre » reçoit les produits parés pour la fabrication des plats.

Une animation intense règne pendant quelques heures : il faut que **les 1 200 repas soient prêts pour le midi** ! Aujourd'hui c'est couscous et salade de fruits. Vers 10h30, le travail de confection est fini, mais l'ardeur ne faiblit pas pour autant : il s'agit ensuite d'effectuer un nettoyage méticuleux et de se préparer pour le service.

L'arrivée des affamés...

Celui-ci débute à 11h30 par l'arrivée des premières classes de maternelles dans le restaurant des petits. Elles se succéderont en 4 services avec 220 enfants en tout. Mais la première vague est vite suivie des primaires qui investissent la salle des grands : ce sont 550 à 600 enfants affamés qui prennent à l'abordage le self service avant de s'attabler, armés de leurs fourchettes... C'est un premier moment de décompression pour les cuisiniers : tout est OK, les estomacs seront bien remplis aujourd'hui encore.

La Ville Sympa...

Avant le premier service, Philippe et Noël se sont chargés de remplir le camion qui emporte les repas qu'ils vont livrer au restaurant scolaire des Peupliers où Danièle et son équipe (Nicolas, Karine, Sandrine, Christelle et Julie) les réceptionnent et les servent aux quelques 350 enfants qui fréquentent ce restaurant, mais aussi aux crèches et haltes-garderies de la ville, où l'on envoie des repas mitonnés spécialement pour les petits bout'choux, comme de bonnes purées de carottes ou de pommes de terre.

En coulisses...

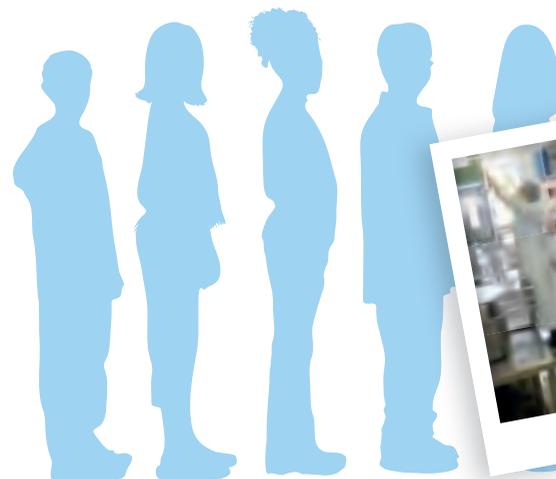
Dans les bureaux, Sylvie, elle, s'occupe du suivi des commandes : le marché public du restaurant est divisé en 11 lots selon les familles d'aliments. Il faut rapprocher chaque bon de commande de la livraison et vérifier que tout correspond. Les livraisons s'effectuent à J-2 ou J-3 : la crèmerie arrive 2 fois par semaine, la viande 3 fois par semaine et les légumes et fruits tous les jours.

En début d'après-midi, dans les cuisines, la tension retombe : quelques dernières préparations pour le lendemain (mise en route du four à basse température), quelques derniers coups d'éponge, et les lieux sont prêts pour le lendemain matin pour un nouveau coup de feu...

07h30



11h30



... qui veut le rester !

Des actions pédagogiques...

Nos Ch'ti chefs !

Comme nous l'avons signalé plus haut, de nombreuses activités pédagogiques sont organisées pour les enfants. Fin avril, le personnel du restaurant, Ludovic Valenduc en tête, a proposé une animation inédite : le challenge Ch'ti chef !

Ouvert aux enfants inscrits aux centres de loisirs, il consistait en une compétition culinaire amicale - mais très sérieuse !

C'est Ludo le cuisinier, qui a imaginé ce concours, en s'inspirant des émissions télévisées sur le sujet. Immédiatement soutenu par Jacques Gruson, son responsable, Dominique Lhermitte, responsable des centres de loisirs à CAP et Dorothée Germain en charge de la prévention santé à Saint-André, Ludo organise son concours fin avril.

Les nombreux petits candidats ont dû se soumettre à un quizz culinaire afin de déterminer quels seraient les 8 finalistes. Pour ces derniers, il restait 2 épreuves : la confection d'un plat à partir d'une recette donnée, puis, le lendemain, c'était place à l'imagination ! A partir d'un panier garni imposé, les enfants avaient la matinée pour proposer et confectionner un plat en utilisant tous les éléments du panier.

Les enfants ont fait preuve d'imagination et ont concocté des plats variés, partant pourtant tous des mêmes ingrédients de base.

C'est avec beaucoup de professionnalisme qu'ils ont présenté au jury leur œuvre. Jury composé de professionnels comme les diététiciennes d'Interfel, et d'amateurs de bonne chère.

Après une délibération compliquée, c'est Elise Vanhoutte qui a gagné dans la catégorie 6/10 ans, et Cassandra Wils dans la catégorie 11/14 ans.

Enchantés par cette initiative (qui semble bien être une première en France !), Ludo et ses collègues, comptent bien renouveler cette expérience...

Vivons en forme !

En 2007, la ville de Saint-André avait adhéré au programme national Epode (ensemble, prévenons l'obésité des enfants). Le programme a changé de nom et s'appelle désormais VIF (vivons en forme). Dorothée Germain, chargée de la prévention santé, propose dans le cadre de VIF de nombreuses animations aux petits Andrésiens.

Durant toute l'année scolaire, ceux-ci participent à des ateliers d'éveil des sens. Les tout petits découvrent comment poussent les légumes et apprennent à les goûter sous différentes textures : nature, crus, cuits, en soupe, en purée... Les « grands » de CP et de CE1 vont plus loin, en se mettant aux fourneaux : ils se familiarisent ainsi avec la cuisson des légumes et la préparation des fruits.

Des ateliers thématiques sont organisés régulièrement : l'endive, le chou, les légumes anciens, les courges, les pommes ont déjà été étudiés. De quoi former de véritables petits botanistes !

L'animation « chou » a fait l'objet d'un reportage dans « Enfant Magazine ». Vous pouvez le consulter sur le site de la ville (www.villesaintandre.fr) où vous trouverez également un lien pour le site Manger Bouger qui vous propose un outil de planification des repas jusqu'à une semaine, pour ne rien oublier en faisant vos courses...

Bon appétit aux petits comme aux grands !



Tribune de la majorité

Vitalité démocratique andrésienne

Dans toutes les réunions publiques que nous organisons régulièrement pour vous tenir informés des projets en cours dans notre ville (logements, voirie, etc.), nous rencontrons des femmes et des hommes à l'écoute et soucieux de contribuer activement à l'évolution de la ville mais aussi à la préservation de leur qualité de vie. Nous avons aussi le plaisir de les retrouver nombreux dans les associations (sportives, culturelles, parents d'élèves) qui participent à l'animation de Saint-André. Cette vitalité démocratique andrésienne nous renforce dans nos discussions avec les partenaires de la ville (promoteurs immobiliers, services de l'Etat, du Conseil Général, de la Communauté urbaine...). Il nous faut souvent batailler contre des projets qui ne correspondent pas à l'esprit du Saint-André que nous aimons. Dans cette bataille, vos avis, vos idées mais aussi vos critiques nous sont alors précieux. Nous vous en remercions vivement.

A l'heure de la défiance généralisée du peuple envers ses représentants nous nous devons d'affirmer que quand on est en responsabilité, il est nécessaire de fuir les incantations. C'est au contact du réel et des citoyens que se construit l'avenir, à Saint-André comme ailleurs. Bon été à toutes et à tous !

La liste « Pour le Saint-André que nous aimons »

Tribunes de l'opposition

Nos entreprises nous quittent, place aux immeubles

Caby a été rapatriée à Saint-André après une fusion capitaliste qui avait engendré une délocalisation à Hénin-Beaumont. L'Etat et la Région avaient participé au financement de ce retour sous diverses formes d'aides et de subventions au nom de l'emploi. La ville de Saint-André a acheté du patrimoine de la société (les actuels terrains de foot et collège Jean-Moulin et les bâtiments « gîte André-Blomme » rue de l'Yser).

A l'âge de la retraite, le directeur a vendu à un fonds de pension. Un nouveau propriétaire majoritaire veut à son tour « restructurer » et délocaliser. Des aides financières sont bien sûr sollicitées pour l'y aider.

Le capitalisme a toujours « faim » et derrière la prise d'otage des emplois, nos impôts encouragent le phénomène. Encore un piège à court terme et pour combien de temps ?

La Ville veut classer Caby en terrain constructible. Tiens donc !

La liste « Saint-André demain, Saint-André devant »

En 1 an (mai 2012-avril 2013), la délinquance générale a progressé de 2,66% : près de 78 000 victimes supplémentaires. Pour la première fois depuis les années Jospin la délinquance est repartie à la hausse. Ce retour de l'insécurité est dû à un discours complaisant envers les délinquants.

La liste « Saint-André autrement »

Bon à savoir

La ville de Saint-André subventionne les études des enfants jusqu'à 18 ans à la hauteur de 32€ par an. Pour cela, les parents doivent être domiciliés à Saint-André au 1^{er} janvier de l'année en cours et être non imposables (l'impôt sur le revenu net avant corrections ou avant imputations doit être à zéro). Les enfants doivent quant à eux, être scolarisés dans un établissement du second degré ou technique, extérieur à la commune et ne pas avoir atteint l'âge de 18 ans.

Un dossier complet comprenant les pièces requises suivantes doit être obligatoirement déposé en Mairie avant le 1^{er} novembre, au sein de la Direction des Services à la Population, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 17h15.

Pièces à fournir :

- L'imprimé de la mairie dûment rempli
- L'original de l'avis de non-imposition 2013 (sur le revenu 2012)
- Un RIB ou RIP (pour effectuer le règlement par virement sur votre compte)
- Un certificat de scolarité
- Le livret de famille

Subvention vacances

Une subvention vacances existe également, à hauteur de 2€/jour et par enfant. Celle-ci est soumise aux conditions suivantes : l'enfant doit avoir entre 0 et 16 ans ou 18 ans non révolus s'il poursuit des études. Il ne faut pas être imposable sur le revenu (votre impôt sur le revenu net avant corrections ou imputations doit être à 0), le séjour doit avoir lieu à plus de 50 kilomètres du domicile et doit durer entre 8 et 21 jours.

Si vous remplissez ces conditions, nous vous invitons à constituer un dossier avec les pièces suivantes :

- Attestation (sur imprimé délivré par la mairie), du directeur de la colonie ou de la maison familiale de vacances, ou de la Mairie du lieu de séjour (pour les enfants passant leurs vacances en famille),
- L'original de l'avis de non imposition 2013 (sur le revenu 2012),
- Un RIB ou RIP (pour effectuer le règlement par virement sur votre compte),
- Un certificat de scolarité (UNIQUEMENT pour les enfants âgés de 16 à 18 ans non révolus).

Ce dossier complet comprenant la demande et les pièces requises devra obligatoirement être déposé en Mairie avant le 1^{er} octobre 2013 au sein de la Direction des Services à la Population, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 17h15.

Le carnet

Naissances : Lolly Secci Degroote, le 20 avril - Nolan Gente, le 21 avril - Manon Douguet, le 30 avril - Léonie Normand, le 2 mai - Zoé et Basile Dhalluin, le 15 mai.

Mariages : Pierre-Henry Régent et Louise Senlis, le 27 avril - Alexis Amodeo et Julie Laurent, le 6 mai - Loïc Vercauteren et Manuela Gomez Gay, le 10 mai - Emmanuel Carette et Corinne Boutin, le 11 mai - Sébastien Delmarle et Jennifer D'Hu, le 11 mai - Aurélien Deffrennes et Mary-Charlotte Masset, le 18 mai - Tristan Orti et Karine Venanzi, le 8 juin.

Décès : Jean Verhaege, le 10 mars - Gérard George, le 23 mars - Françoise Vernimmen épouse Mertens, le 25 mars - Claude Leprêtre, le 29 mars - Robert Warlop, le 9 avril - France Dansette épouse Bailleu, le 9 avril - Michel Vercruysse, le 12 avril - Maria Bamberger veuve Prince, le 23 avril - Jérôme Lefebvre, le 23 avril - Michel Rouxel, le 26 avril - Marie Delay veuve Balent, le 27 avril - Xavier Lebreuilly, le 1^{er} mai - Jean-Pierre Monnier, le 3 mai - Jean Liébart, le 5 mai - Maurice Mesure, le 5 mai - Gabriel Makusa, le 7 mai - Liliane Tisserand veuve Lecoq, le 9 mai - Serge Willocoq, le 12 mai - Eliane Hallynck veuve Forward, le 17 mai - Bernard Mille, le 21 mai - André Thelliez, le 25 mai - José De Sousa Ferreira, le 27 mai - Paulette Foque veuve Thiebaut, le 29 mai - Frédéric Ménart, le 5 juin - Michel Hespel, le 5 juin.

Nous vous rappelons que conformément à la loi sur le respect de la vie privée, vous devez signaler en mairie (service état civil ou communication) votre souhait de voir paraître dans ces lignes votre mariage ou la naissance de votre enfant.

Développement durable

Bougez à Saint-André

Pour préserver toujours plus notre environnement, la ville accorde une importance particulière au développement durable. Des manifestations ont lieu régulièrement pour vous permettre de découvrir de nouvelles façons de vous déplacer. Comme nous vous l'annoncions dans notre précédent magazine, 2 stations V'Lille vont être implantées à Saint-André. Quant au garage à vélo, il sera mis en service cet été. Côté voiture, nous vous rappelons également qu'une conduite « éco-zen » permet de réduire votre consommation de carburant de 20%. Sur un an, cette économie peut représenter jusqu'à 300€.

3^{ème} salon de la mobilité

Le samedi 21 septembre, la ville de Saint-André organise son 3^{ème} salon de la mobilité. Rendez-vous rue du Général-Leclerc (en face de la Mairie) pour profiter des différentes activités qui vous seront proposées et aborder les nouvelles technologies en matière de véhicules non polluants. Bien des moyens existent pour se déplacer autrement qu'en voiture et ainsi préserver l'environnement : à pied, à vélo, en bus, en trottinette, en patins à roulettes... et même en calèche !

C'est l'office du tourisme du Val sur Deûle qui vous invitera à une promenade en calèche pendant cette matinée. Certes, ce n'est pas le moyen de transport le plus pratique pour se rendre au travail, mais idéal pour une balade un samedi matin !

Pour les cyclistes, le matin également, l'association « Lille sud insertion » vous proposera de contrôler votre vélo avant l'automne et de faire les petits réglages nécessaires à une conduite sécurisée. L'après-midi, le syndicat d'initiative de Saint-André vous conviera à une balade champêtre autour de la commune.

L'association « Course et Passion » sera également présente et vous conviera à un footing dans le parc Vandame : prévoyez vos baskets !

Au cours du salon, vous pourrez aussi essayer gratuitement un simulateur de conduite.

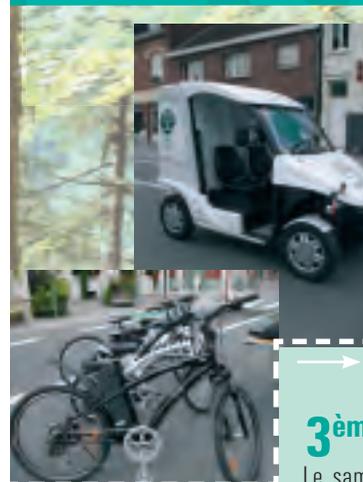
En présence d'un formateur, vous apprendrez à adopter un nouveau style de conduite.

Attention : un week-end en voiture électrique sera à gagner. Alors n'hésitez pas à... vous déplacer !

Samedi 21 septembre de 9h à 13h face à la Mairie.

Renseignements supplémentaires au 03 20 63 07 47.

Balade champêtre, RDV à 14h15 au SI, 62 rue de Lambersart, inscriptions au même endroit le mardi et samedi matin.





Les vacances de toutou et mistigri

Si vous partez en vacances et que votre animal de compagnie à 4 pattes vous pose problème, rapprochez vous de l'association « Ils partent avec nous ». Vous y trouverez tous les conseils pour emmener votre animal ou le faire garder. Que ce soit à domicile ou en pension, tous les bons plans pour des animaux heureux y sont réunis.

www.ilspartentavecnous.org
ou numéro azur : 0810.150.160

Pass'sport et Pass'culture saison 2013

Cette année encore, vous pourrez bénéficier du dispositif pass'sport et pass'culture mis en place par la ville de Saint-André. La procédure, qui a été simplifiée, s'adresse à chaque jeune Andrésien jusqu'à 16 ans inclus, souhaitant exercer une activité sportive et/ou culturelle de son choix dans une association andrésienne ou extérieure à la commune. Cette aide variera selon vos revenus.

Pour profiter de ce dispositif, vous devez d'abord inscrire votre enfant dans l'association de votre choix et régler l'intégralité de la cotisation lors de l'inscription. L'association vous remettra alors un formulaire attestant de l'inscription de votre enfant. Vous êtes ensuite invité à vous rendre en mairie ou à transmettre à nos services par voie postale à compter du 1^{er} juillet 2013 :

- Le formulaire dûment complété remis par l'association
- Une photocopie du justificatif de la date de naissance de l'enfant (carte d'identité ou livret de famille)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Un RIB (indispensable)
- Le document de la CAF sur lequel figure le quotient familial si ce QF est inférieur à 610€ (pour les familles concernées uniquement)

L'aide sera versée dans un délai de 30 jours à compter de la réception du dossier complet, vous êtes donc invité à transmettre les documents au plus tôt après l'inscription et au plus tard le 31 octobre 2013.

Pour plus de renseignements, contactez la Direction des Services à la Population, en Mairie (tél. 03 20 63 07 44 ou 03 20 63 07 50).



Animati

Agenda

13 juillet
Feu d'artifice, au château Vandame vers 22h30.

14 juillet
Fête nationale, dépôt de gerbe au monument aux morts à 11h.
9^{ème} Grand prix cycliste de la municipalité dès 13h30.

16 juillet
Commémoration de la rafle du Vel d'Hiv dépôt de gerbe au monument aux morts à 18h.

22 juillet
Don du sang, parking piscine de 15h à 19h.

25 juillet
Loto du Club des seniors, salle Wauquier.

19 août
Don du sang, parking piscine de 15h à 19h.

4 septembre
Commémoration de la Libération, dépôt de gerbe au monument aux morts à 18h.

7 septembre
Festi'Asso, salle Wauquier et parc Vandame.

8 septembre
Journée de l'Europe, salle Wauquier.

12 septembre
Repas moules frites des Seniors, salle Wauquier.

14 septembre
les Samedis de l'opérette à 15h, salle Wauquier.

15 septembre
Journée du Patrimoine au Belvédère

20 septembre
Soirée Splash à la piscine de 18h à 23h.

22 septembre
Repas de gala de l'UNC, salle Wauquier.

25 septembre
Commémoration des Harkis : dépôt de gerbe, au monument aux morts à 18h.

29 septembre
Virades de l'espoir, salle Wauquier.
Tournoi international du CAJE, salle Saint-Jean.

Attention, cette année, en raison des conditions climatiques du mois de mai et par souci d'équité, le jury communal des balcons et maisons fleuries de Saint-André procédera exceptionnellement à un seul passage dans le courant du mois de septembre.

Pour en prendre plein les yeux le 14 juillet

La fête nationale est indissociable de son traditionnel feu d'artifice. Toutes les communes de France fêtent aujourd'hui la République avec leur propre feu, rivalisant d'originalité pour les rendre chaque année plus beaux. Pour admirer celui de Saint-André, il faudra vous rendre face au parc Vandame.

le 13 juillet, vers 22h30.

Une gerbe sera déposée au monument aux morts le 14 juillet à 11h.

Renseignements au service animation/culture au 03 20 63 07 46

2^{ème} Festi'Asso

Après le grand succès de la première édition l'année dernière, la ville de Saint-André et ses associations renouvelle la manifestation qui réunit les Andrésiens au retour des vacances et le monde associatif. Vous êtes donc cordialement invités à participer à cette grande fête de rentrée **le samedi 7 septembre**.

Vous pourrez interroger les responsables des associations, tester leurs activités et faire ainsi le choix de votre loisir de l'année... Sport ? Culture ? Solidarité ? Vous trouverez sans aucun doute ce qui vous correspondra le mieux.

De nombreuses animations proposées par la ville agrémenteront la journée.

Un programme plus détaillé vous sera remis dans votre boîte à lettres d'ici là.



Une semaine pour voir la vie en bleu

Du 19 au 28 octobre se déroulera la semaine bleue, consacrée aux aînés et aux retraités, organisée par le CCAS de la ville de Saint-André.

L'inauguration aura lieu le lundi 19 à 11h en Mairie. Au programme : une rencontre intergénérationnelle entre seniors et cadets, avec prises de photos pour un jeu des contrastes. Certaines de ces photos seront exposées en Mairie. Après le déjeuner, la Cie du Rire enchaînera avec des saynètes dans une ambiance très « café-théâtre ».

- Dimanche 20** : 14h30, l'atelier chanson donnera son spectacle sur le thème des Francofolies.
- Lundi 21** : un après-midi « Zen attitude » avec de bons moments de relaxation : manucure, SPA, coiffure et massages au rendez-vous...
- Mardi 22** : (départ à 11h30 de la piscine de Saint-André) : repas au restaurant la Bonbonnière à Lille. Après-midi jeu et musique au Clos Fleuri avec des lots à gagner...
- Mercredi 23** : à partir de 14h30
Spectacle avec les aînés, les enfants du service jeunesse et du foyer Pestalozzi réunis pour vous faire voyager dans différents pays à travers des sketches et des chants.
- Jeudi 24** : clin d'œil à nos villes jumelles avec un repas de circonstance : entrée anglaise, plat principal polonais, et dessert allemand. Et la France, alors ? Réponse en fin de repas...
- Vendredi 25** : repas à la Bonbonnière pour le groupe n'y ayant pas participé le mardi. L'après-midi, le Clos Fleuri vous accueillera pour un jeu de « petit BAC » par équipe avec, là encore, des lots à remporter.
- Samedi 26** : plusieurs ateliers de confection d'objets vous seront proposés : bouquets de fleurs, bijoux, tricot... Vos œuvres seront mises en vente lors de la semaine de la solidarité en novembre pour un geste de fraternité envers les plus démunis. Un apéritif et un repas vous attendront le midi.
- Dimanche 27** : venez assister à un spectacle de sosies. Robbie Williams et Claude François accompagné de ses Claudettes seront de la partie.

Pour terminer en beauté cette semaine, le lundi 28 sera consacré aux jeux Intervilles, à la salle André-Wauquier. Sept communes du Sivom Alliance Nord-Ouest seront réunies pour participer à 6 jeux (« Facile à chanter », « La cible », un jeu sur l'Europe, un quizz sur les régions de France, le jeu du ballon...). Un buffet viendra clore les jeux et la semaine.

Tarifs et renseignements supplémentaires au CCAS : 67 rue du Général-Leclerc ou au 03 20 21 81 30.





Semaine de la solidarité

Pour ceux qui ont un agenda chargé et qui aiment s'organiser bien à l'avance, nous vous rappelons que du 16 au 24 novembre, aura lieu la semaine de la solidarité, organisée depuis plusieurs années maintenant, par la ville de Saint-André, le CCAS et le service jeunesse. Comme à l'accoutumée, vous y retrouverez de nombreuses animations et actions en faveur de l'entraide. Nous vous tiendrons bien évidemment au courant, avec un programme plus détaillé dans le prochain numéro de Saint-André Magazine.



LE ZEPPELIN

ESPACE D'ART & DE CULTURE

Zeppelin : avant-goût de la prochaine saison...

Courant juin, le Zeppelin vous a présenté ses ateliers de pratique artistique (ateliers guitare, cirque, théâtre, arts plastiques...). Si ces activités vous tentent, inscrivez-vous dès la rentrée... Rentrée qui se déroulera sous le signe du festival « les Toiles dans la ville » organisé par le Prato, avec une thématique « clown ».

A partir du 7 septembre, vous pourrez contempler une exposition photos du clown Arletti par le photographe Christophe Raynaud de Lage. Le vernissage aura lieu le 8 octobre.

Vendredi 18 octobre, à 20h30, retrouvez le spectacle « Le Grain » avec Pierre Déaux et Mika Kaski, duo de d'acrobates clownesques.

Et on continue avec les clowns ! Ludor Citrik présentera le spectacle intitulé « Qui sommes-je ? », le 19 octobre, également à 20h30.

Plus d'informations sur la programmation à venir sur www.lezeppelin.fr ou au 03 62 65 82 01.



Éclats de vie



Le Well Strap, vous connaissez ?

Le Well Strap, c'est une invention tout droit sortie de l'imagination des élèves de 3^{ème} professionnelle du lycée des Vertes-Feuilles. Il s'agit d'un protège-épaule adaptable à tous les sacs à bandoulière.

Au départ de cette aventure, le concours des mini-entreprises, auquel les élèves ont participé sous l'impulsion de leur professeur, Brigit Clec'h. Ce concours représente une véritable école de l'entreprise, grandeur nature. En effet, les étudiants ont commencé par créer leur mini-entreprise, « Kid Flash », avec leur chef d'entreprise, leur responsable commercial, leur responsable technique... : une expérience rare quand on n'a qu'une quinzaine d'années ! Il a ensuite fallu trouver l'idée innovante et fabriquer un prototype de l'objet.

Le 14 mai, à Lille Grand Palais, les élèves ont présenté leur projet devant un jury exigeant. Ce n'est pas seulement l'objet qui était jugé, mais aussi la façon de le présenter, l'aménagement du stand et l'exposé du projet, qui devait convaincre le jury.

Chose faite pour nos lycéens qui se sont vu décerné le 1^{er} prix du concours régional !

Prochaine étape : le concours national qui se déroulera les 5 et 6 juillet prochains à Paris, où les jeunes Andrésiens représenteront le Nord Pas-de-Calais. On leur souhaite bonne chance...

L'Amazone n'est pas un long fleuve tranquille...

Vous vous souvenez sûrement de Paul-Henri Vanthournout dont vous avez pu découvrir le portrait dans une de nos précédentes éditions (SAM n°133) et qui est revenu sain et sauf de son expédition « Objectif Amazone ».

Le challenge consistait à descendre entièrement le cours de l'Amazone depuis sa source au Nevado Quehuisha (découverte officiellement en septembre 2011) jusqu'à son embouchure. Les mille premiers kilomètres à pied en compagnie de Serge, le lama, et le reste sur un radeau construit sur place.

Paul-Henri et ses compagnons ont affronté ou déjoué tous les dangers, depuis les moustiques jusqu'aux pirates, en passant par la faune du coin, les maladies et les catastrophes comme le naufrage qui a endommagé les vidéos et disques durs.

Aujourd'hui, l'Andrésien Paul-Henri s'attelle à la réalisation du film qui relatera son aventure. Film qui devrait obtenir tous les suffrages des festivals consacrés aux chroniques de voyage.

Vous pouvez retrouver des informations sur le site :
www.objectifamazone.com et sur
www.kisskissbankbank.com/fr/projects/objectif-amazone



105 printemps pour Marie-Louise



C'est au Clos Fleuri, où elle réside désormais, que Marie-Louise Delefortrie a soufflé ses 105 bougies le 18 mai dernier, entourée de ses amis, de sa famille et des élus andrésiens. Elle est née en 1908, la même année que Jacques Tati, Françoise Dolto, Henri Cartier-Bresson ou encore sœur Emmanuelle. Originaire de Mons-en-Barœul, l'air de Saint-André lui sourit bien, car elle a toujours gardé une bonne forme. Forme qu'elle a pris soin d'entretenir, il faut bien l'avouer : avec des activités quotidiennes, du sport (jusqu'à 98 ans !), une alimentation raisonnable et une modération qui lui a toujours fait prendre la vie comme elle vient. Lors de son centenaire, elle avait promis à l'assemblée d'autres anniversaires : c'est chose faite ! Et on lui en souhaite encore bien d'autres...

Salon des cultures alternatives :

un week-end décalé

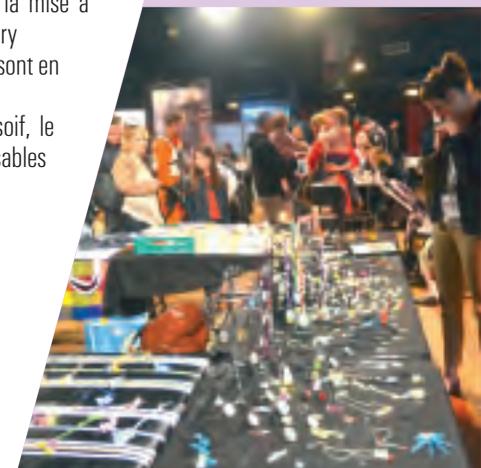
Le 4^{ème} salon des cultures alternatives de Saint-André s'est déroulé le 1^{er} week-end de mai.

Il a reçu de nombreux visiteurs, qui se sont rués sur les « art toys » ou les stands de jeux. Comme lors des précédentes éditions, le fameux concours de Cosplay qui consiste à jouer son héros préféré sur scène, après avoir endossé son costume (fabriqué maison, bien sûr), a reçu un franc succès.

Les amateurs de BD manga ont pu rencontrer leurs auteurs et dessinateurs préférés en pleine action et les joueurs invétérés ont profité de la mise à disposition de jeux vidéo ou de jeux de société, tels que le creationary

Lego qui consiste à deviner ce que les joueurs sont en train de construire avec les Légo !

Et bien sûr, comme tant d'activités donnent soif, le Bubble Bar était là pour fournir les indispensables « bubble tea »...



Fête du jeu et rallye inter-écoles :

Ce samedi 25 mai était l'une des rares journées sans pluie de ce printemps : bonne nouvelle pour tous les participants de la fête du jeu et du rallye inter-écoles ! Le parc municipal et les rues de la ville étaient envahis d'enfants, pour cette journée festive.

Pour tous les petits Andrésiens – et les grands aussi – c'était d'abord la fête du jeu, fête mondiale (!) organisée par l'association des ludothèques françaises. Les associations andrésiennes, bidOthèque en tête, prennent en charge cet événement tous les ans, et proposent une multitude d'activités ludiques pour tous les âges et dans tous les genres : jeux sportifs, de réflexion, d'adresse, jeux anciens etc. De nombreux Andrésiens sont venus profiter des jeux mis à disposition dans le parc Vandame et se sont amusés dans une ambiance sympathique.



une journée mouvementée



Parallèlement, on pouvait voir des troupes d'enfants en tee-shirt de toutes les couleurs, déambuler dans les rues, d'un point à un autre de la ville. Il s'agissait des écoliers de CM2 et des collégiens de 6^{ème} participant au rallye inter-écoles organisé par l'association des Parents d'élèves du groupe Schuman, avec l'aide du service jeunesse de la ville, et dans le cadre du Plan éducatif local.

Seize groupes d'enfants s'étaient inscrits pour cette épreuve consistant à suivre un parcours à travers la ville. A chaque étape, une épreuve les attendait : épreuve d'adresse ou faisant appel aux méninges ! Chaque groupe était encadré par un adulte : les parents étaient d'ailleurs souvent plus fatigués que les enfants... à quand un rallye spécial parents d'élèves ? Le rallye s'est terminé par une ultime épreuve dans la cour de l'école Schuman, où les enfants nous ont fait une démonstration de leur « cri de guerre » : chanson avec chorégraphie, plus ou moins élaborée mais toujours pleine de conviction !

C'est l'équipe des Schtroumpfettes qui est arrivée en tête de ce premier rallye visant à tendre une passerelle entre l'école primaire et le collège. Le 12 juin, les élus ont remis la coupe du rallye aux Schtroumpfettes et des cadeaux aux membres des 3 premières équipes : un beau podium.



Brèves de ville

Commémoration du 8 mai 1945

Les Anciens Combattants de Saint-André ont commémoré le 68^{ème} anniversaire de la fin de la 2^{de} guerre mondiale. Les membres de l'association USARG de La Madeleine dans leur uniforme de fusiliers marins étaient présents, ainsi que la fanfare belge « Eldo Orchestra » afin de donner tout son éclat à cette manifestation. Les adhérents de l'UNC ont participé avec les élus andrésiens aux cérémonies traditionnelles : protocole et dépôt de gerbe sur les tombes des soldats anglais, du soldat inconnu belge et au monument aux morts français au cimetière, puis, messe du souvenir, suivie d'un défilé jusqu'au monument aux morts rue Leclerc pour le dépôt de fleurs et la lecture du message du ministre délégué en charge des anciens combattants. L'UNC donne rendez-vous aux Andrésiens pour la commémoration du 11 novembre.



Fête des mères

Une quarantaine de mères étaient présentes à la réception des mamans de l'année, accompagnées de leur nouveau-né et de leurs aînés, ainsi que de leur conjoint. Les plus grands des enfants se sont rués sur les jeux et ateliers créatifs, tandis que leurs parents profitaient du goûter pour faire connaissance et interroger les élus sur les structures de la ville consacrées aux enfants.



Quatre jeunes Andrésiens au concours du Rotary Club International

Le célèbre Rotary Club International, association engagée dans le service à autrui et organisant de nombreuses actions tournées vers la jeunesse, met en place chaque année le Concours Trophées Jeunes Talents qui s'adresse aux jeunes musiciens en formation pour les instruments à vent (bois et cuivres).

Quatre élèves de la classe de saxophone de Simon Autret, à l'école de musique de Saint-André, ont participé au concours qui s'est déroulé cette année à Bondues. Claire Beaudemont, Edgar Sébire, Emile Toneatto et Gilles Nael ont ainsi été récompensés le 3 février dernier.



1^{er} mai : du troc et des médailles...

Le 1^{er} mai a vu les rues de Saint-André envahies de badauds profitant d'une rare journée de soleil et de la multitude de stands offerts à leur convoitise. Les trottoirs ne suffisaient presque plus à accueillir tous les bradeux ! Mais ce sont les visiteurs qui étaient très contents...

Pendant que les uns déambulaient à la recherche de l'objet rare, les autres se retrouvaient en Mairie pour y recevoir leur médaille du travail.

Les élus de Saint-André ont ainsi accueilli 14 travailleurs afin de leur remettre leur distinction : Christine Gadenne, Jean-Luc Degroote, Hélène Derick ont reçu la médaille d'argent, Bruno Aubry, Brigitte Cartigny, Pascal Nicodème et Jean-Michel Verbrugge, la médaille de vermeil, Jacques Demory et Claude Wasilkowski la médaille d'or, et Michèle Dudillieu, Jean-Paul Fauquez, Martine Minet, Jean-Pierre Sonnevillie et Jean-François Verdon, la médaille grand-or.



A la bidOthèque, deux nouveaux Prix des lecteurs

Le 1^{er} Prix des Lecteurs Ados de Saint-André a été attribué à « Sisters Red » de Jackson Pearce. Une sorte de reprise du « Petit chaperon rouge », version loups-garous sanguinaires et traque sans merci. Avec, toutefois, en toile de fond, la relation fusionnelle et compliquée entre 2 sœurs unies par le drame de leur enfance, qui a vu leur grand-mère tuée par l'un de ces « fenris » qu'elles combattent sans merci depuis lors.

Les 12 jeunes adhérents de la bidOthèque ont aimé l'action, l'intrigue, l'idée de revisiter un conte classique de façon moderne, et l'écriture agréable. Sisters Red a été plébiscité à 70% par les lecteurs, devant POD, de S. Wallenfels, l'Ecole est finie d'Y. Grevet et Zombies Panic de K. MacKay. Le vote a eu lieu en mai, au sein du 97. Jeunes. Cette action fait partie du projet éducatif local mis en place il y a quelques mois.

Les adhérents adultes de la bidOthèque, eux, en étaient déjà à la deuxième édition de leur « prix des lecteurs ». Après « Ma petite Française » de Bernard Thomasson l'année dernière, c'est « Druides » d'Olivier Peru, qui a été élu le 14 mai par un groupe de lecteurs Andrésiens.



Une nouvelle équipe pour « Vivre à Sainte-Hélène »

En janvier dernier, Emmanuel Pic a été élu président de Vivre à Sainte-Hélène, avec, autour de lui, un nouveau bureau : Nadine Touard, trésorière, Danièle Cèrède, trésorière adjointe, Marie-Victoire Perrel, secrétaire, et d'autres membres bénévoles du quartier.

Des idées plein la tête, la nouvelle équipe veut placer l'association « au service de la création de nouveaux liens entre les habitants de Sainte-Hélène », avec deux axes d'action : des propositions de rencontres chaleureuses et des rendez-vous autour du devenir du quartier. Après une chasse aux œufs très courue à Pâques, un barbecue sous le signe de la joie et du soleil ce 7 juin, et une rencontre-réflexion le 14 qui a permis aux habitants d'être force de proposition, l'association compte bien augmenter le nombre de ses adhérents.

« *L'idée*, précise le président, *étant surtout de faire le lien entre les anciens, les familles récemment installées et les tout nouveaux venus des programmes du bord de Deûle* ». Ces derniers, encore peu représentés parmi les adhérents, sont spécialement les bienvenus pour une rencontre amicale. Alors si vous venez d'arriver dans le quartier, n'hésitez pas : **contactez Marie-Victoire au 06 44 08 69 53 ou sur vicperrel@free.fr. Vous pouvez également vous balader sur le site de l'association : www.sainte-helene59.canalblog.com et vous inscrire à la newsletter.**

Bons dribbles pour l'USSA Basket !

Les minimes filles et garçons du club de basket andrézien se sont en effet distingués : engagées en Coupe de France, les équipes ont participé à la compétition qui s'est déroulée à Vitry en Bretagne, du 18 au 20 mai derniers. Les petits sportifs ont également pu concourir de manière individuelle au Critérium du jeune basketteur, composé d'épreuves de basket et d'athlétisme. Les jeunes Andrésiens sont revenus avec dans leurs bagages, des souvenirs mémorables, mais aussi 3 coupes : deux en argent pour leurs deuxièmes places respectives et celle du fair-play, pour leur enthousiasme sans faille !

Pour ceux à qui cela donnerait envie de s'y mettre, **la prochaine saison reprendra le 2 septembre à la salle des sports Schuman**. Entre-temps, l'USSA Basket organisera des stages multisports au mois de juillet.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à consulter le site www.ussabasket.fr ou à téléphoner au 06 60 11 00 95, après 18h.



SAS Formation : Jem !

Sas Formation, association créée en 1990, apporte son aide aux publics qui rencontrent des difficultés en matière d'insertion professionnelle et de formation.

Premier pôle développé par l'association : les ateliers chantiers d'insertion, qui sont des emplois aidés de 6 mois renouvelables 3 fois et qui permettent à des personnes de rejoindre le monde du travail, qu'il s'agisse de jeunes à la recherche d'un premier emploi, de personnes proches de la retraite, ou suite à un licenciement ou un accident de la vie.

Les chantiers d'insertion se répartissent entre le bâtiment (second œuvre), les espaces verts et la propreté urbaine. La semaine se décompose en 3 jours de travail et 2 jours de recherche active d'emploi.

Second pôle : la formation et l'orientation. Tournée vers les publics classiques ou handicapés, la formation s'adresse à des personnes très éloignées de l'emploi. Elle peut se présenter sous la forme d'un bilan de compétence ou d'un accompagnement individuel à l'orientation.

Ces personnes en recherche d'emploi ne savent souvent pas ce qu'elles veulent faire, et ce qu'elles peuvent faire : SAS Formation les aide à se repositionner et à découvrir leurs capacités.

Le dispositif FIJ (Formation Insertion Jeunes), financé par la Région, permet de travailler dans ce sens durant 6 mois avec 520 heures en centre et 280 heures en entreprise.

Trois groupes de jeunes de SAS Formation ont récemment intégré ce dispositif dont la déclinaison réalisée par l'association est le concept « JEM » (Jeunes en Mouvement) créé pour réconcilier les jeunes et le monde de l'entreprise. Le projet « JEM » prévoit aussi des périodes en entreprise, et des activités structurantes pour une « reprise en mains ». Dans ce cadre, SAS Formation a mis en place des challenges collectifs tels que « JEM le sport » ou encore « JEM l'eau » dans lequel un groupe de jeunes en contrat dans une société de nettoyage se donne pour objectif d'organiser une manifestation ou une exposition sur le thème de l'eau. Préparation, installation, communication de l'évènement : ils devront faire face à chaque étape du projet, et s'adapter à toutes les situations... Une expérience bien formatrice.



Nouvelles entreprises

Brigitte STAES

Massage de relaxation et de bien-être
22 rue Chanzy
Contact : Brigitte STAES
Tél. : 06 31 74 48 34

NOZAMI

Toiletage pour chiens
99 avenue du Mal de-Lattre-de-Tassigny
Contact : Aurélia BRION
Tél. : 03 59 05 34 06
<http://nozami.fr>

Entreprise LAFFITTE

Diététicienne-nutritionniste à domicile
11 rue des Bouvreuils
Contact : Dorothee LAFFITTE
Tél. : 06 47 27 19 70

PRODENTAL

Prothésistes dentaires
270 rue du Général-Leclerc
Contact : Philippe MARCZALEK
et Francine DELMOTTE
Tél. : 03 20 92 65 02

**Travaux rue Sainte-Hélène**

A partir du 17 juin et jusque fin août, la rue Sainte-Hélène sera en travaux pour création de trottoirs et d'un terre-plein. La rue sera interdite de circulation à partir du rond-point de la rue Pasteur jusqu'à la rue Porion, dans ce sens. La circulation sera autorisée dans l'autre sens. La circulation sera inversée rue Porion. La rue de la Paix sera interdite à la circulation. Le stationnement sera réduit pendant toute la durée des aménagements.

**Nouveaux contre-sens cyclistes**

Afin de favoriser la circulation des adeptes du vélo, 2 nouveaux contre-sens cyclistes vont être installés à Saint-André. Celui de la rue de l'Yser sera prolongé entre la rue Jean XXIII et l'avenue De-Lattre-De-Tassigny. Le même projet est prévu du côté de la rue Albert-Garin dont les 2 sens de circulation seront autorisés pour les cyclistes uniquement, entre la rue du Mont-Kemmel et la rue Pasteur.

Joël Marquizeau : le syndicat d'initiative, c'est toute une équipe !

Quand on interviewe Joël Marquizeau sur son nouveau rôle de président du Syndicat d'Initiative, c'est la première phrase qui lui vient :

« Il faut insister sur la part de chaque bénévole. Nous sommes une équipe. »

Mais toute association doit avoir un président, et, au décès de Michel Krisine, son prédécesseur, monsieur Marquizeau a accepté de reprendre les rênes du Syndicat.

Originaire de Saint-Quentin, Joël Marquizeau a fait carrière dans le domaine bancaire. Simple employé au départ, il a obtenu un poste à Lille en 1987. La région lui a plu, il est resté dans le Nord, autour de Lille, avec une petite incursion à Valenciennes.

« J'ai fait toute ma carrière dans la même banque de 1962 à 2005. J'ai gravi progressivement les échelons : de chef de service à cadre, pour finir au contrôle du crédit. Un poste particulièrement intéressant où j'ai pu traiter des dossiers parfois internationaux. »

Mais en dehors de sa carrière, Joël a une grande passion pour l'histoire et notamment l'histoire locale.

« Déjà à Saint-Quentin, je m'y intéressais beaucoup, et j'avais entrepris une collection d'anciennes cartes postales. Avec la distance, ça a été plus compliqué, alors je me suis tourné vers l'histoire du Nord. Je me suis particulièrement captivé pour l'abbaye de Marquette. »

Il faut dire que Joël est maintenant Marquettois, mais à 50 mètres de Saint-André. « Le plus Andréien des Marquettois », comme le surnomment ses amis, entretient donc rapidement des relations avec les autres passionnés d'Histoire des 2 villes mitoyennes. C'est ainsi qu'il rencontre Maurice Noterman qui lui demande un coup de main pour le comité de recherches historiques qui se met en place à Saint-André.

« C'était le premier pas dans l'engrenage ; ensuite quand le Syndicat d'Initiative a été créé, en 2005, je me suis retrouvé dans le conseil d'administration, et trésorier de l'association. »

Après quelques mois au poste de président, monsieur Marquizeau a trouvé ses marques et propose, avec son équipe, de nombreuses activités aux Andréiens.

« Pour la prochaine saison, des idées sont encore à l'état de projet : spectacle à Paris, visites des archives départementales, moulin de Terdeghem, sortie côte d'Opale... La commission sorties-voyages planche sur tout cela. Nous avons aussi un travail à effectuer sur Internet : notre site, une page facebook... »

Pour le moment, c'est la journée du Patrimoine qui est en pleine préparation. Des animations auront lieu au Belvédère le dimanche 15 septembre : un diaporama et une exposition seront visibles de 9h30 à 17h30, et une promenade « découverte architecturale » commentée vous emmènera du Belvédère jusqu'à l'emplacement de l'abbaye de Marquette avec un départ à 9h30 et un départ à 14h15. A l'arrivée, des animations proposées par le Syndicat d'Initiative de Marquette vous attendront pour cette manifestation en collaboration entre les 2 villes.

Notez qu'une surprise de taille à ne pas manquer vous accueillera au bout de la rue Sadi-Carnot !

Pour tous renseignements sur les animations : SI de Saint-André
Tél. 03 28 52 40 09 le mardi et le samedi de 9h30 à 12h ou si-saintandre59@sfr.fr



Cet été, tous au 97.Jeunes!

Le service Jeunesse de la ville a préparé un programme alléchant pour les ados de Saint-André :

Accueils de loisirs :

Du 8 juillet au 30 août, les jeunes Andrésiens seront accueillis au 97.Jeunes pour y découvrir toutes sortes d'activités, pratiquer de nombreuses disciplines sportives ou culturelles.

Par petits groupes, ils s'essaieront au bowling, au laser game, à l'équitation, à l'escrime, au roller, à l'escalade, l'accro-branche et bien d'autres choses encore, telles que des grands jeux ou des activités artistiques. Des sorties seront également organisées dans des parcs d'attractions.

Inscriptions pour les Andrésiens à partir du mercredi 19 juin, et pour les non-Andrésiens, du mercredi 26 juin.



Atelier jardinage :

Pour ceux qui ont la main verte, le jardin potager du 97.Jeunes est le lieu idéal : tous les mardis et tous les jeudis de 10h30 à 11h30, ils pourront y planter, arroser, racler, ratisser et récolter.

Participation gratuite et inscriptions au 97.Jeunes à partir du 19 juin.



Séjour de vacances :

Cette année, les séjours de vacances se dérouleront à Marck-en-Calais, dans un camping réservé aux groupes de jeunes, en bord de mer. De quoi faire le plein d'oxygène et d'iode avant la rentrée ! Nos campeurs en herbe apprendront à se débrouiller dans les tâches de la vie quotidienne, et bien sûr, profiteront des joies du grand air : char à voile, cerf-volant, baignade mais aussi VTT et tir à l'arc...

Les séjours sont programmés du 22 au 26 juillet et du 5 au 9 août. Renseignements au 97.Jeunes.



Un séjour européen :

Dans le cadre de « Jeunesse en action » (programme mis en place par l'Union européenne visant à promouvoir le sens de la citoyenneté chez les jeunes), le Conseil des Jeunes de Saint-André organise une rencontre avec 24 camarades polonais et allemands de Wieliczka et de Dormagen.

Durant toute une semaine, cette belle assemblée échangera impressions et modes de vie autour d'un programme d'activités sportives : « Sport sans frontières ». Nos jeunes Andrésiens et leurs amis pourront ainsi élargir leur vision du monde, se donner envie de voyager et de briser les barrières de la langue.

Du 27 juillet au 3 août - Renseignements au 97.Jeunes



Merci aux nombreux Andrésiens qui participent à notre concours. Ne nous oubliez pas pendant l'été et trouvez quelques minutes au milieu de vos vacances pour répondre aux questions que voici :

- 1. Comment s'appelle l'équipe gagnante du rallye inter-écoles du 25 mai ?**
- 2. Quelle variété de blé local est utilisée pour fabriquer le pain utilisé dans les restaurants municipaux ?**
- 3. Quel concours régional ont remporté les élèves de 3^{ème} professionnelle du lycée des Vertes-Feuilles ?**
- 4. Quelle association andrésienne vous convie à un footing lors du prochain salon de la mobilité ?**

Gagnez un repas dans un restaurant !

Pour participer au concours, envoyez vos réponses **avant le 6 septembre** :

- par courrier : mairie de Saint-André, service communication, concours du « Saint-André Magazine » n° 142, au 89, rue du Général-Leclerc BP 1, 59871 Saint-André cedex

- ou par E-Mail : communication@ville-saint-andre.fr

En cas d'égalité, le jury procédera à un tirage au sort parmi les ex-æquo. Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€ dans un restaurant.

Bravo !

Félicitations au gagnant du concours du « Saint-André magazine » d'avril-mai : **Violette Nicolai** gagne un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€.

Il fallait répondre :

- 1 : 35 ans.
- 2 : électricité.
- 3 : 6 tableaux recto-verso.
- 4 : le 19 juin.



2^{ème} Festi' Asso

Le samedi 7 septembre



Saint  *André*